

Inauguration d'un nouveau caniparc à Suresnes



Guillaume Boudy, Maire de Suresnes et Stéphane Perrin-Bidan, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts, à la Biodiversité et la protection animale, inaugureront mardi 11 janvier, le nouveau caniparc de Suresnes, à l'entrée du Parc du Château.

D'une surface de 400 m², il permet aux chiens d'évoluer en toute liberté et offre un espace de sociabilité pour les animaux et leurs propriétaires. Ce caniparc dispose d'une arrivée d'eau afin de remplir les gamelles des animaux et d'un parcours de saut permettant un usage ludique de cet espace. L'accès permet de canaliser les propriétaires de chien directement vers le caniparc, installé dans une partie du sous-bois qui n'est pas utilisée par le public.

« Cette création correspond à l'engagement de Suresnes pour le bien-être animal « en ville » afin que les habitants, propriétaires de chiens puissent en toute liberté, faire courir leurs chiens dans un espace protégé et équipé qui leur est réservé » précise Stéphane Perrin Bidan.



Elle s'inscrit aussi dans la continuité du label régional « Ville amie des animaux » obtenu en décembre 2020 (avec « 2 pattes ») par Suresnes, qui s'articule autour de 3 axes :

- Valoriser la place des animaux de compagnie au sein de la ville ;
- Promouvoir le respect du bien-être animal
- Renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des citoyens fragilisés.

La proposition d'implantation avait émergé dans les réflexions du Conseil de quartier République. Ce caniparc a ensuite fait partie des projets lauréats du budget participatif de la Région Ile-de-France qui l'a financé à hauteur de 7000 euros.

Mardi 11 janvier 2022 • 16h30

Entrées : place Eugène Sue, rue des Meuniers et rue du docteur Magnan